



Charte du système d'information

Pour qui?

La charte s'applique à l'institution ainsi qu'à l'ensemble des utilisateurs de son système d'information

Pourquoi?

L'académie est responsable des données qui lui sont confiées, c'est donc à chacun de nous d'en assurer leur protection. Pour ce faire, il est essentiel de respecter un certain nombre de règles visant à assurer la sécurité, la performance des traitements, la préservation des données et le respect des dispositions légales et réglementaires qui s'imposent.

Contexte

Les informations que nous manipulons tous les jours sont précieuses et convoitées. Elles sont devenues indispensables à la réalisation de notre mission de service public.

Pourquoi certains sites web sont bloqués ?

Est-ce que je peux installer un logiciel sur mon poste de travail ?

Ai-je le droit d'utiliser ma clé USB ou mon smartphone personnel pour un usage professionnel ?

Qu'est ce que le phishing/filoutage ?

Est-ce que je peux utiliser une image trouvée sur internet pour illustrer un document ?

Téléchargez la charte, trouvez les réponses et posez vos questions sur le site internet eduline.ac-lille.fr, dans l'onglet thémasite [Sécurité du Système d'Information] (disponible après connexion)